

Montréal, le 23 novembre 2020

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : HQCMÉ - Demande d'adoption des normes de fiabilité relative  
aux automatismes de réseau et ressources de production  
décentralisées  
Dossier de la Régie : R-4070-2018**

---

Chers confrères, chère consœur,

La Régie de l'énergie (la Régie) donne suite, par la présente, à la lettre du Coordonnateur reçu le 16 novembre 2020 demandant un report d'audience initialement prévue le 2 décembre 2020 dans le cadre du dossier susmentionné.

La Régie note que le Coordonnateur souhaite pouvoir bénéficier d'une période de temps plus longue afin de répondre adéquatement à l'ensemble des questions contenues aux demandes de renseignement<sup>1</sup>.

Compte tenu des motifs invoqués par le Coordonnateur, la Régie accorde le report demandé et fixe l'audience du **16 et au 18 décembre 2020, à compter de 9h, par visioconférence avec l'application GoToMeeting**. Elle accorde également au Coordonnateur ainsi qu'à RTA un délai supplémentaire pour le dépôt de leurs réponses aux demandes de renseignement de la Régie, soit jusqu'au **2 décembre 2020 à 12 h**.

D'autre part, la Régie a bien reçu la correspondance de l'AQPER du 20 novembre 2020 dans laquelle cette dernière mentionne ne plus avoir d'enjeu résiduel pour le traitement des normes du Bloc 2<sup>2</sup>. Pour les raisons évoquées, la Régie est d'avis que la participation de l'AQPER à l'audience des 16 et 18 décembre prochain n'est pas requise.

Par ailleurs, la Régie constate que RTA a déposé, le 20 novembre 2020, sa planification pour l'audience et demande au Coordonnateur de déposer la sienne **au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 12h** afin qu'elle puisse ainsi fixer le calendrier d'audience.

---

<sup>1</sup> Pièce [B-0084](#).

<sup>2</sup> Pièce [C-AQPER-0017](#).

Veillez agréer, chers confrères, chère consœur l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml